



Déclaration du SE-Unsa CAPD du 05 février 2015

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la commission,

Avant d'entamer nos travaux, le SE-Unsa souhaite rendre hommage aux victimes des horribles attentats qui ont tué des anonymes, des journalistes et des policiers.

Face à ces actes immondes envers la démocratie, nous avons le devoir de transformer la colère et l'indignation en mobilisation, pour opposer la force de la République à la lâcheté et à la barbarie des extrémistes.

La liberté ne se négocie pas, elle se défend, notamment par l'éducation et la laïcité qui forgent le libre-arbitre et le vivre-ensemble.

Si hier et aujourd'hui, nous fûmes et sommes tous Charlie, nous devons collectivement nous interroger sur les différents propos qui ont été tenus ces derniers jours. Le débat des responsabilités ne peut se focaliser uniquement sur l'école. Il serait totalement illusoire de penser qu'un ripolnage scolaire, qu'une directive envers les enseignants, suffiront à soigner les maux dont souffre notre société et qui n'épargnent pas notre système éducatif. Cela nous conduirait dans une impasse. Il est plus qu'urgent, de l'enseignant face à ses élèves jusqu'à la ministre rue de Grenelle, de trouver ensemble comment éviter la terrible équation d'Averroès : l'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence.

Si l'Education a un prix, celui à payer pour la violence est bien plus douloureux. Et maintenant, que fait-on ? La question demeure. Elle doit trouver une de ses réponses au sein de notre institution. Il ne suffira pas de dire aux enseignants de faire respecter une minute de silence, d'aborder avec leurs élèves des thèmes laïcs dans leur classe sans leur apporter aide, moyens et formation indispensables. Apprendre aux élèves à débattre et argumenter, à se cultiver du propos d'autrui, à construire ensemble, à se construire ensemble devraient être au coeur de la formation initiale.

Mais l'éducation est-elle le seul et unique levier sur lequel notre République laïque doit nécessairement s'appuyer pour combattre le communautarisme, l'extrémisme et l'obscurantisme et se constituer de citoyens responsables ?

Assurément, la réponse est non. Certes, le bras de ce levier est long (scolarité obligatoire, socle commun...) mais il est aussi fragile : enseignants démunis, peu ou mal considérés (et qui plus est mal rémunérés...). et c'est toujours sur lui qu'on appuie !

Percutée par les violentes réalités économiques et sociétales, notre Ecole laïque, tout aussi généreuse et bienveillante soit-elle, ne pourra pas, à elle seule, résoudre tous les maux de notre société (les prisons non plus d'ailleurs !). Le chômage, le racisme, les inégalités, les discriminations et l'entre-soi sont trop forts pour être vaincus uniquement par l'école et ses enseignants.

La société et le monde qui nous entourent ne changeront pas uniquement avec (et grâce à) l'école.

Les consignes qui descendent du haut de la pyramide ne suffiront pas mais il faudra bel et bien un travail réfléchi, partagé, concerté entre tous les partenaires en charge de l'Éducatif si nous voulons réellement que les lignes bougent.

Une chose est certaine : pour former les citoyens éclairés de demain, la laïcité doit être le fil conducteur. Il est même regrettable que l'EMC, l'Enseignement Moral et Civique ne se soit pas intitulé EMCL, Enseignement Moral, Civique et Laïque... C'est peut-être symbolique mais les symboles peuvent aussi permettre de travailler au perfectionnement intellectuel et social de l'Humain.

Le SE-Unsa, 110 ans après la loi de séparation des Églises et de l'État a choisi de faire de 2015 l'année de la Laïcité. Au regard des événements, rappeler l'importance fondamentale de la laïcité est plus que nécessaire...

Cette Commission administrative est la première, dans sa nouvelle délégation, qui suit les élections professionnelles. Nous voulons en profiter pour remercier les agents administratifs et les personnels des services pour leur écoute, leur disponibilité, leur efficacité et la qualité de nos échanges sans lesquelles les élections professionnelles n'auraient pu se dérouler.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres de cette assemblée et renouvelons à tous nos meilleurs vœux pour ce début d'année.

Le SE-Unsa aura bien sûr à cœur d'honorer la confiance que lui ont accordée les collègues par leurs suffrages mais aussi de tous les autres parce que nous sommes avant tout représentants de **tous** les personnels.

Nous souhaitons une pratique accrue du dialogue social, que ce soit dans cette instance ou plus largement sur l'ensemble de la gestion des personnels 1er degré. La recherche de l'équité, le devoir de transparence, une réelle prise en compte de la dimension humaine sont autant de composantes importantes aux yeux de la profession.

A travers des enquêtes que nous leur avons proposées, nos collègues ont pointé des leviers qui doivent être actionnés : la confiance qui doit leur être accordée, la recherche d'une relation plus fluide avec la hiérarchie, l'articulation réussie entre vie personnelle et vie professionnelle, une plus grande mobilité... C'est cette feuille de route émanant de la réalité du terrain qui guidera les pratiques et les revendications de notre organisation syndicale.

A l'ordre du jour de cette CAPD, nous examinerons les départs en formations DEPS, DDEEAS, et les permutations.

Les collègues qui souhaitent aujourd'hui changer de département (que certains attendent depuis fort longtemps) doivent voir le taux de satisfaction augmenter.

Au regard de la situation de la psychologie scolaire dans notre département, le SE-Unsa considère que toutes les possibilités de départ en formation pour le DEPS devraient être accordées. Il faut nous donner les moyens de remettre sur pied la psychologie scolaire dans notre département. Il doit en être tout autant pour les demandes de départ de DDEEAS.

Enfin, nous souhaiterions que soient également mis en place dans les meilleurs délais un groupe de travail sur l'allègement des tâches des directeurs.

Vous sachant attentif au dialogue social, nous ne doutons pas que vous ne pourrez répondre que favorablement à cette demande.

Merci de votre attention.